

# LE PETIT BEAUVAISIS



## CONTACT MAIRIE

05.46.26.10.59  
[mairie@beauvais-sur-matha.fr](mailto:mairie@beauvais-sur-matha.fr)

### Horaires

Lundi : 09h00 - 12h00  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Jeudi : 09h00 - 12h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00

## À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO



### L'édito

Le mot du  
maire

p.03



### Conseil municipal

Synthèses des  
premières  
réunions

p.04



### Actus

La cérémonie du  
8 mai 2026

p.04



# SOMMAIRE



**03**

**ÉDITO DU MAIRE**

Le mot du maire



**04**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Réunions et synthèses



**12**

**COMMISSIONS**

Actualités



**21**

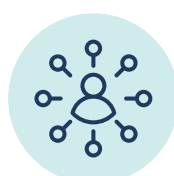
**LES ACTUS**



**26**

**PAGES DE LIAISON**

Entreprises et associations



**28**

**VALS DE SAINTONGE CDC**

Actualités, infos



# LE MOT DU MAIRE



**François Pasquet**

Maire de  
Beauvais-sur-Matha

“ Titre, engagement,  
phrase forte du maire ”

Zone de texte pour le mot du  
maire

# CONSEIL MUNICIPAL



L'équipe municipale est composée de 15 élus, dont 4 adjoints. Elle compte également deux conseillers municipaux d'opposition issus de la liste "Avec vous pour Beauvais-sur-Matha".

**1<sup>er</sup> adjoint** : GOUJEAUD Maxime

**2<sup>e</sup> adjointe** : PARENTEAUD Kathileen

**3<sup>e</sup> adjoint** : GAMPER Hugues

**4<sup>e</sup> adjointe** : LOZE Sandrine

**Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.**

**Présent(e)s :**

GOUJEAUD Maxime  
PARENTEAUD Kathileen  
GAMPER Hugues  
LOZE Sandrine  
BARRET MARIE  
MESNARD Laurent  
BLANCHARD Mathilde  
PASQUET François  
PASQUET Laurette  
VALLON Jean-Christophe  
CARMIER Michel  
FONTAINE Zoë  
FERDONNET Isabelle  
BOISNIER Jean-Paul

**Excusé :**

MOURON Pascal

**Pouvoir :**

GAMPER Hugues

**Secrétaire de séance :**

PASQUET Laurette

1<sup>re</sup>

**RÉUNION DU 20 MARS 2026**

**Objet : Séance d'installation du conseil municipal**

- **Monsieur François Pasquet a été élu maire.**
- Le conseil a fixé à **4 le nombre d'adjoints** au maire, ils ont ensuite été élus.
- L'indemnité du maire est fixée de droit par la loi à 1800 euros bruts mensuels. Le maire demande que cette indemnité soit fixée à un montant inférieur, soit **800 euros bruts mensuels**. Il soumet donc cette délibération au vote du conseil et celle-ci est adoptée.
- Le montant des indemnités des adjoints est également soumis au vote du conseil. Le taux maximal est adopté, soit **483,81 euros bruts mensuels**.

Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures et sept minutes, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.

**Présent(e)s :**

GOUJEAUD Maxime  
 PARENTEAUD Kathileen  
 GAMPER Hugues  
 BARRET Marie  
 LOZE Sandrine  
 MESNARD Laurent  
 PASQUET François  
 PASQUET Laurette  
 VALLON Jean-Christophe  
 CARMIER Michel  
 FONTAINE Zoë  
 FERDONNET Isabelle  
 BOISNIER Jean-Paul

**Excusé :**

MOURON Pascal  
 BLANCHARD Mathilde

**Pouvoir :**

GAMPER Hugues  
 FONTAINE Zoë

**Secrétaire de séance :**

GOUJEAUD Maxime

2<sup>e</sup>

## RÉUNION DU 31 MARS 2026

### Objet 1 : Délibération sur la rémunération du maire

Monsieur le maire propose une indemnité fixée à 800 euros bruts mensuel. Le conseil approuve.



### Objet 2 : Délibération sur la rémunération des adjoints

Monsieur le maire propose de fixer son montant à son maximum, soit 483,81 euros bruts mensuel. Le conseil approuve.



### Objet 3 : Délégation du maire

Concernant les achats de matériel entrant dans le cadre du fonctionnement, Monsieur le maire propose de pouvoir prendre les décisions pour tout achat jusqu'à un montant de 3000 euros.



### Objet 4 : Désignation des représentants aux organismes extérieurs

Sont désignés les représentants (élus et suppléants) pour les différents organismes extérieurs.

#### ADELFA17

Élu : Hugues Gamper  
 Suppléant : François Pasquet

#### SDVOIRIE

Élu : Hugues Gamper  
 Suppléant : Maxime Goujeaud

#### EAU 17

Élu : Laurette Pasquet  
 Suppléant : Laurent Mesnard

#### SOLURIS

Élu : François Pasquet  
 Suppléant : Laurette Pasquet

#### SDEER

Élu : Sandrine Loze  
 Suppléant : Michel Carmier

#### CNAS

Élu : Isabelle Ferdonnet  
 Agent : Caroline

### Objet 5 : Constitution des commissions municipales (cf page suivante, N°XX )

\*\*

ADELFA 17 : syndicat local d'électrification.

EAU 17 : syndicat des Eaux de Charente-Maritime.

SDEER : syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural.

SDVOIRIE : syndicat départemental de la voirie de Charente-Maritime.

SOLURIS : Solutions Numériques Territoriales Innovantes.

CNAS : Comité Natoinal d'Action Sociales.

## COMMISSIONS MUNICIPALES



### Finances et Budget

**Responsable : Sandrine LOZE**

Membres : Isabelle FERDONNET, Laurent MESNARD, Marie BARRET



### Prévention et Sécurité

**Responsable : Maxime GOUJEAUD**

Membres : Pascal MOURON, Laurent MESNARD, Jean-Paul BOISNIER



### Vie scolaire et Action Sociale

**Responsable : Kathileen PARENTEAUD**

Membres : Sandrine LOZE, Mathilde BLANCHARD, Zoë FONTAINE



### Urbanisme et Aménagement

**Responsable : Michel CARMIER**

Membres : Marie BARRET, Jean-Christophe VALLON, Laurette PASQUET, Jean-Paul BOISNIER



### Cimetière

**Responsable : Laurette PASQUET**

Membres : Marie BARRET, Jean-Paul BOISNIER, Isabelle FERDONNET



### Associations, Animations, Commerçants et Artisans

**Responsable : Hugues GAMPER**

Membres : Pascal MOURON, Maxime GOUJEAUD, Zoë FONTAINE



### Environnement et Développement Durable

**Responsable : Laurent MESNARD**

Membres : Jean-Christophe VALLON, Laurette PASQUET



### Affaires Culturelles et Tourisme

**Responsable : Laurette PASQUET**

Membres : Jean-Christophe VALLON, Marie BARRET, Michel CARMIER



### Travaux et Voirie

**Responsable : Hugues GAMPER**

Membres : Maxime GOUJEAUD, Laurent MESNARD, Marie BARRET



### Communication

**Responsable : Maxime GOUJEAUD**

Membres : Mathilde BLANCHARD, Kathileen PARENTEAUD, Zoë FONTAINE, Laurette PASQUET

**Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures et quatorze minutes, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.**

**Présent(e)s :**

GOUJEAUD Maxime  
 PARENTEAUD Kathileen  
 GAMPER Hugues  
 BARRET Marie  
 LOZE Sandrine  
 MESNARD Laurent  
 BLANCHARD Mathilde  
 PASQUET François  
 PASQUET Laurette  
 VALLON Jean-Christophe  
 CARMIER Michel  
 FONTAINE Zoë  
 FERDONNET Isabelle  
 BOISNIER Jean-Paul

**Excusé :**

MOURON Pascal

**Pouvoir :**

GAMPER Hugues

**Secrétaire de séance :**

GOUJEAUD Maxime

3<sup>e</sup>

## RÉUNION DU 21 AVRIL 2026

### Objet 1 : Subvention 2026

|                                               |          |
|-----------------------------------------------|----------|
| • ACCA-Association communale de chasse agréée | 330.00 € |
| • ABC – Amicale Beauvais-Cressé-Football      | 500.00 € |
| • Amicale des Commerçants et Artisans         | 500.00 € |
| • Club des Aînés-Génération Mouvements        | 330.00 € |
| • Comité des fêtes                            | 650.00 € |
| • Coopérative scolaire                        | 550.00 € |
| • Association des parents d'élèves-La Récré   | 440.00 € |
| • Judo Club Beauvaisien                       | 500.00 € |
| • Instant Plaisir – Gymnastique volontaire    | 250.00 € |
| • DDEN                                        | 40.00 €  |
| • FNACA                                       | 85.00 €  |
| • FOPAC de Beauvais-sur-Matha                 | 85.00 €  |
| • Souvenir Français de Matha                  | 100.00 € |
| • Fondation Bergonié                          | 50.00 €  |
| • Donneurs de Sang                            | 50.00 €  |
| • SOLMAT – Solidarité Matha                   | 50.00 €  |
| • AMF- THELETHON                              | 100.00 € |
| • Tennis club de Beauvais                     | 80.00 €  |
| • Association Yoga                            | 150.00 € |
| • La Troupe des Brigadier                     | 150.00 € |
| • Les Cadets de sécurité                      | 100.00 € |
| • Sapeurs-Pompiers                            | 350.00 € |
| • Théâtre 17                                  | 150.00 € |
| • Les doigts dès fées mains                   | 150.00 € |
| • AIDEM                                       | 150.00 € |

Soit un total de 5890.00 €.



POUR : 15



CONTRE : 0



ABSTENTION : 0

### Objet 2 : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026.

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux pour la commune de 7 %. Les taux sont les suivants : taxe foncière sur les propriétés bâties (48.71 %), taxe foncière sur les propriétés non bâties (43.73 %) et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (11.89 %).



POUR : 9



CONTRE : 6



ABSTENTION : 0

### Objet 3 : Élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil municipal a procédé à l'élection des représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS.

À l'issue du scrutin secret, la liste composée de Mesdames Isabelle Ferdonnet, Laurette Pasquet, Zoë Fontaine et de Monsieur Maxime Goujeaud a obtenu 14 voix et a été élue dans son intégralité.

Le Conseil municipal déclare ainsi élus Mesdames Isabelle Ferdonnet, Laurette Pasquet, Zoë Fontaine et Monsieur Maxime Goujeaud pour siéger au Conseil d'administration du CCAS de Beauvais-sur-Matha.

Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures et sept minutes, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.

**Présent(e)s :**

GOUJEAUD Maxime  
PARENTEAUD Kathileen  
GAMPER Hugues  
BARRET Marie  
LOZE Sandrine  
MESNARD Laurent  
BLANCHARD Mathilde  
PASQUET François  
PASQUET Laurette  
VALLON Jean-Christophe  
CARMIER Michel  
FONTAINE Zoë  
FERDONNET Isabelle  
BOISNIER Jean-Paul

**Excusé(e)s :**

MOURON Pascal

**Pouvoirs :**

GAMPER Hugues

**Secrétaire de séance :**

GOUJEAUD Maxime

**4<sup>e</sup>****RÉUNION DU 28 AVRIL 2026****Objet : voter le budget de la commune 2026****POUR : 15****CONTRE : 0****ABSTENTION : 0**

Le conseil municipal a adopté le budget communal 2026. Ce budget permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services communaux et de prévoir les investissements nécessaires au patrimoine et aux équipements de la commune.

**LES CHIFFRES CLÉS**

Budget principal de la commune :

Fonctionnement : 848 375,65 €

Investissement : 428 600,23 €

**Budget total : 1 276 975,88 €**

Après approbation du compte administratif 2025, le conseil municipal a constaté :

- un excédent de fonctionnement de 304 033,69 €
- un déficit d'investissement de 24 905,56 €
- un excédent de restes à réaliser de 59 693,67 €

Le résultat d'exploitation a été affecté conformément aux règles budgétaires afin d'assurer l'équilibre du budget communal.

**APPROBATION DES COMPTES**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- Le compte administratif principal ;
- Le compte administratif du lotissement ;
- Les affectations de résultats ;
- Les budgets primitifs 2026.

Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures et dix-huit minutes, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.

**Présent(e)s :**

GOUJEAUD Maxime  
PARENTEAUD Kathileen  
GAMPER Hugues  
MOURON Pascal  
LOZE Sandrine  
BLANCHARD Mathilde  
PASQUET François  
PASQUET Laurette  
VALLON Jean-Christophe  
CARMIER Michel  
FONTAINE Zoë  
BOISNIER Jean-Paul

**Excusé(e)s :**

BARRET Marie  
MESNARD Laurent  
FERDONNET Isabelle

**Pouvoirs :**

PASQUET Laurette  
FONTAINE Zoë  
BOISNIER Jean-Paul

**Secrétaire de séance :**

GOUJEAUD Maxime



## RÉUNION DU 05 JUIN 2026

**Objet : Désignation des délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

### Élection des délégués

**Résultats au 1er tour, ont obtenus :**

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| • PASQUET François :       | 15 voix |
| • GOUJEAUD Maxime :        | 13 voix |
| • VALLON Jean-Christophe : | 6 voix  |
| • MESNARD Laurent :        | 6 voix  |
| • GAMPER Hugues :          | 4 voix  |

**Résultats au 2e tour, ont obtenus :**

|                            |        |
|----------------------------|--------|
| • MESNARD Laurent :        | 8 voix |
| • VALLON Jean-Christophe : | 5 voix |
| • GAMPER Hugues :          | 2 voix |

Monsieur **François PASQUET** et Monsieur **Maxime GOUJEAUD** ont donc été proclamés élus au premier tour. Monsieur **Laurent MESNARD** est proclamé élu au second tour.

### Élection des suppléants

Monsieur **VALLON Jean-Christophe** et Monsieur **GAMPER Hugues** et Madame **PARENTEAUD Kathileen** ont été proclamés élus suppléants au premier tour.

**Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures et huit minutes, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.**

**Présent(e)s :**

GOUJEAUD Maxime  
 PARENTEAUD Kathileen  
 GAMPER Hugues  
 LOZE Sandrine  
 BLANCHARD Mathilde  
 PASQUET François  
 PASQUET Laurette  
 VALLON Jean-Christophe  
 CARMIER Michel  
 FONTAINE Zoë  
 BOISNIER Jean-Paul  
 MESNARD Laurent  
 FERDONNET Isabelle  
 MOURON Pascal

**Excusé(e)s :**

BARRET Marie

**Pouvoirs :**

PASQUET Laurette

**Secrétaire de séance :**

PARENTEAUD Kathileen

6<sup>e</sup>

## RÉUNION DU 11 JUIN 2026

### Objet 1 : Modification du tableau des effectifs

En raison de l'évolution des besoins du service scolaire, il a été proposé d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de Mme Amélie Rouaud, agente de l'école, de 30 à 32 heures à partir du 1er septembre 2026. Cette proposition a été soumise au vote du Conseil Municipal et a été adoptée.



### Objet 2 : Convention du SDEER

Le Conseil municipal a été amené à se prononcer sur l'adhésion à la convention SDER ainsi que sur l'autorisation de signature donnée au maire. Ces propositions ont été approuvées à l'unanimité.



### Objet 3 : Lotissement Chantoiseau

Pour information, les lots n°1, n°2 et n°3 du lotissement Chantoiseau sont de nouveau disponibles à la vente au prix de **17,73 € le m<sup>2</sup>**. Par ailleurs, à la suite de l'annulation du précédent dossier chez le notaire, une somme de 3 000 € va être reversée à la commune.

### Objet 4 : Registre communal des personnes vulnérables

Le registre est ouvert à compter de ce jour. Les personnes concernées peuvent s'y inscrire afin de faciliter leur accompagnement en cas de situation exceptionnelle.

### Objet 5 : Dissolution du CCAS

Considérant l'absence d'activité réelle du CCAS de la commune, sa dissolution prendra effet à compter du 31 décembre 2026.



### Objet 6 : Délégation au maire

Une délégation du droit de préemption urbain a été accordée au maire pour les zones U et AU du PLU.

### Objet 7 : Réactualisation tarifs cimetière

Les tarifs des concessions du cimetière ont été réactualisés après vote :

- Concession d'inhumation 15 ans : 100 €
- Concession d'inhumation 30 ans : 300 €
- Concession perpétuelle : supprimée
- Caveau d'attente : 100 € par an
- Caveurne 30 ans : 400 €
- Dispersion au jardin du souvenir : gratuit
- Ossuaire : gratuit

À noter qu'un conseiller municipal n'a pas pris part à cette délibération en raison d'un intérêt personnel.



Le conseil municipal s'est réuni à vingt heures et dix minutes, en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de François Pasquet, maire.

**Présent(e)s :**

PARENTEAUD Kathileen  
GAMPER Hugues  
LOZE Sandrine  
BLANCHARD Mathilde  
PASQUET François  
PASQUET Laurette  
VALLON Jean-Christophe  
CARMIER Michel  
FONTAINE Zoë  
BARRET Marie  
MESNARD Laurent

**Excusé(e)s :**

FERDONNET Isabelle  
BOISNIER Jean-Paul  
MOURON Pascal  
GOUJEAUD Maxime

**Pouvoirs :**

GAMPER Hugues Pour  
MOURON Pascal  
PARENTEAUD Kathileen Pour  
GOUJEAUD Maxime

**Secrétaire de séance :**

PARENTEAUD Kathileen



## RÉUNION DU 23 JUILLET 2026

### Objets : votes divers

Plusieurs délibérations ont été soumises au vote du Conseil municipal et ont toutes été adoptées à l'unanimité :

- **Délégation au Maire** pour les demandes de subventions auprès de l'État et des différents organismes financeurs.
- **Déplacement du futur city stade** du Chemin Païen vers le terrain de tennis communal et approbation du nouveau plan de financement.
- Désignation des représentants de la commune au **SYMBA** (Syndicat Mixte du bassin de l'Antenne) : Laurent Mesnard en qualité de délégué titulaire et Zoë Fontaine en qualité de déléguée suppléante.
- Lotissement communal de **Chantoiseau** : autorisation donnée au Maire de signer les compromis et actes de vente des lots restant disponibles.
- Rénovation et modernisation de l'école communale La Marelle : reconnaissance du projet comme **investissement prioritaire** et lancement des études préalables.
- Création d'une base **rando gravel** dans le cadre du programme « Villages d'avenir » et lancement des études nécessaires.
- **Adoption du règlement intérieur** du temps périscolaire, regroupant les services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, à compter de l'année scolaire 2026-2027.
- Mise en place d'une **campagne de stérilisation et d'identification** des chats errants sur le territoire communal, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis.
- **Opération de sécurisation de la circulation** dans le bourg : afin d'améliorer la sécurité des piétons et des riverains, le Conseil municipal a approuvé l'installation d'un feu récompense solaire sur la route de Cognac, ainsi que d'un radar pédagogique et d'une limitation à 30 km/h à Montvinouze. Le coût total de l'opération s'élève à 11 848,67 € HT, avec une demande de subvention de 50 % au titre des amendes de police.



POUR : 13



CONTRE : 0



ABSTENTION : 0

# COMMISSIONS



## AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISME

Responsable : Laurette Pasquet. Membres : J-C. Vallon, Marie Barret, Michel Carmier

Cette commission a pour mission de valoriser le patrimoine local et de nourrir la mémoire collective de la commune. Elle pilote les ateliers patrimoniaux, organise des expositions culturelles sur le territoire. Elle assure le suivi de la bibliothèque communale, entretient les relations avec les acteurs culturels locaux et maintient le lien avec les instances départementales et régionales.

Une première réunion a eu lieu le **10 avril 2026** afin de démarrer les ateliers :

- “Templiers”
- Circuit soldats 1914-1918
- Quiz sur le village

Des contributions sont nécessaires à la réalisation de ce travail. Nous remercions d’ores et déjà les personnes qui se sont proposées pour participer à cette collecte d’archives.

Afin de faciliter le traitement des informations, nous travaillerons à partir de numérisations et de textes. Aussi, chacun peut transmettre les éléments qu’il souhaite apporter via l’adresse mail de la mairie : [mairie@beauvais-sur-matha.fr](mailto:mairie@beauvais-sur-matha.fr)

Voici la liste des **37 soldats** de la guerre 1914-1918 indiqués comme enterrés dans le cimetière de Beauvais-sur-Matha.

À partir du numéro spécial “des cahiers de la mémoire du canton de Matha”, nous souhaitons faire une fiche avec une photo pour chacun d’eux et raconter leur brève vie.

Merci par avance aux familles pour leur contribution.

### Soldats de la guerre 1914/1918

|                                        |
|----------------------------------------|
| BAUDET André                           |
| BIRAULT Ernest                         |
| BOURGOIN Arthur                        |
| BRUNET Emilien                         |
| CAILLE Louis                           |
| COMBAUD Eugène                         |
| DANTRAS Charles René Edmond            |
| DAVID Louis Balthazar André            |
| DE LA CHAUSSEE François Auguste Marcel |
| DELAGE Marcel Henri                    |
| DELFAUD Henri                          |
| DOURNAUD Auguste Elie                  |
| DUBOIS Ernest                          |
| DURANCEAU Abel                         |
| DURAND Gaston                          |
| EPOULET Albert Camille                 |
| GARDREAU Camille                       |
| GAUTHIER Antonin                       |
| GLEMAIN Victor                         |
| GONTHIER Antonin                       |
| GUIENNE Jean Baptiste Maurice          |
| HEHUNSTRE Eugène                       |
| JEAN Jacques Frédéric                  |
| JOUBERT Daniel Pierre                  |
| JOUBERT Marcel Charles                 |
| LERAUD ?                               |
| MOREAU Roger Louis                     |
| MORISSON Eugène                        |
| NEAUD Albert (ou Marc ?)               |
| NORMANDIN Ernest                       |
| PREVOST André Jean Adrien              |
| RABY Georges                           |
| RAYMOND Adolphe                        |
| ROCHET Victor Charles                  |
| SCHENINDRE Joseph Hippolyte            |
| TRAISNEAU Louis                        |
| TURLAY Gaston                          |



## TRAVAUX / VOIRIE

Responsable : Hugues Gamper. Membres : Maxime Goujeaud, Marie Barret, Laurent Mesnard

# ABANDON D'ÉPAVE

Lorsque le maire constate un **Véhicule Hors d'Usage** (VHU) sur la voie publique ou sur le domaine public, il met en demeure le titulaire du certificat d'immatriculation de :

- Le remettre en état de circuler dans les conditions normales de sécurité, ou
- Le faire transférer vers un garage habilité à le détruire en cas d'impossibilité d'y procéder.

**Un VHU est un véhicule qui se trouve sur une voie ouverte à la circulation publique ou ses dépendances et qui est privé d'éléments indispensables à son utilisation normale et insusceptible de réparation immédiate.**

Sauf urgence, le délai accordé ne peut être inférieur à dix jours. À l'issue du délai imparti et en l'absence d'action de la part du titulaire, le maire peut recourir à un expert en automobile, pour déterminer, aux frais du titulaire du certificat d'immatriculation lorsqu'il est connu, si le véhicule est techniquement réparable ou non.

### Et pour la commune ?

- Une action est en cours concernant l'évacuation des voitures situées à Bourcelaine et place de la mairie à Beauvais-sur-Matha.
- Les démarches nécessaires seront entreprises pour toutes les épaves abandonnées sur la voie publique.



## PRÉVENTION / SÉCURITÉ

Responsable : Maxime Goujeaud. Membres : Laurent Mesnard, Pascal Mouron, J.P Boisnier



## VIE SCOLAIRE / ACTION SOCIALE

Responsable : Kathileen Parenteaud. Membres : Sandrine Loze, Mathilde Blanchard, Z. Fontaine

Cette commission veille au bon fonctionnement quotidien de l'établissement et à un climat scolaire serein. Elle anticipe les besoins, étudie et suit les demandes liées à la vie scolaire. Elle fait le lien entre la commune et les acteurs de la vie scolaire et sociale du territoire.

Depuis juin 2026, la commune a mis en place un **registre communal des personnes vulnérables** afin de faciliter leur accompagnement en cas d'événements exceptionnels, comme les épisodes de canicule. Les personnes concernées ou leurs proches peuvent se rapprocher de la mairie pour toute information ou demande d'inscription.

### Des actions concrètes pour le bien-être des enfants

Ces derniers mois, plusieurs actions ont été menées afin d'améliorer le cadre de vie des élèves. Élus, agents municipaux, bénévoles et associations locales se sont mobilisés pour contribuer au bon accueil des enfants et à l'entretien des équipements.

#### Actions réalisées



Nettoyage du stade et du Bois de la Chape par les élus et les agents municipaux pour la rencontre sportive annuelle USEP (mai 2026)



Pendant les vacances scolaires : nettoyage de la cour, réparation de divers équipements (vélos, ballons sauteurs, etc.), réfection complète du plafond des toilettes des filles (problèmes de moisissures), peinture de la cuisine et installation de nouvelles tables de cantine



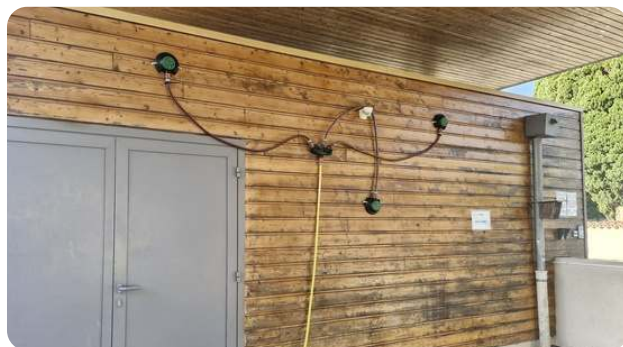
Distribution de calculatrices aux élèves de CM2 (juin 2026)



Installation de toiles d'ombrage et de brumisateurs dans la cour de l'école



Réalisation de 125 serviettes de table par l'association « Les Doigts de Fées Mains » pour la rentrée de septembre 2026



### APPEL AUX DONS



**Pour l'école et la garderie** : vêtements (tailles 3 à 10 ans), chaussures (pointures 23 à 36), jeux de société, loisirs créatifs, poupées, petites voitures, etc.

Dépôt en mairie durant le mois de septembre.

**Merci à toutes et à tous pour votre générosité.**



## ASSOCIATIONS / ANIMATIONS / ARTISANS / COMMERÇANTS

Responsable : Hugues Gamper. Membres : Maxime Goujeaud, Zoë Fontaine, Pascal Mouron

Cette commission a pour mission de valoriser le tissu associatif, commercial et artisanal du territoire. Elle œuvre au dynamisme local en favorisant les échanges, les animations et le développement des liens entre les habitants, les associations, les artisans et les commerçants. Elle accompagne également les initiatives locales et contribue à renforcer l'attractivité et la convivialité de notre commune.

Dans un premier temps, la commission a souhaité aller à la rencontre des présidentes, présidents et responsables des différentes associations. Le début de ces premiers échanges va permettre de mieux connaître leur fonctionnement, leurs activités et leurs éventuels besoins, mais aussi de créer un premier contact avec la municipalité et de présenter le rôle de la commission.

Ce travail a notamment débuté par la création d'un répertoire des associations et entreprises présentes sur la commune, afin de disposer d'une vision claire et complète des acteurs locaux qui participent à la vie du territoire.

Vous trouverez ainsi sur cette page la liste des associations de la commune, permettant à chacun de découvrir les nombreuses activités et structures qui participent à la vie locale. Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter la mairie.

- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- Amicale Beauvais-Cressé Football (ABC)
- Amicale des commerçants et artisans
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Beauvais-sur-Matha
- Amicale pétanque beauvaisienne
- Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)
- Association Foncière de Remembrement de Beauvais-sur-Matha
- Association La Récré (APE)
- Association Tennis-Club Beauvaisien
- Centre de loisirs du Pays de Matha
- Club de la Garenne de Beauvais-sur-Matha
- Comité des fêtes
- Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants – section de Beauvais-sur-Matha (FOPAC - UD17)
- Instant Plaisir
- Judo Club Beauvaisien
- L'Ananda du Yoga
- La troupe du brigadier
- Les Doigts de Fées Mains
- Théâtre 17



Une rubrique intitulée “ **Page de liaison** ” est présente dans le bulletin municipal. Cet espace permet aux associations, commerçants, artisans et entreprises de communiquer sur leurs activités, événements ou toute information qu'ils souhaitent partager avec les habitants.

Les structures souhaitant publier une information dans les prochains numéros sont invitées à se rapprocher de la mairie ou du responsable de la commission.



## ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Laurent Mesnard. Membres : Jean-Christophe Vallon, Laurette Pasquet

Cette commission pilote les actions de la commune en matière d'environnement et de transition écologique. Elle assure le suivi des dispositifs de compostage collectif, coordonne le contrat groupé de fuel, gère le label Village Fleuri ainsi que l'entretien des espaces verts communaux. Elle œuvre également à la réduction de l'empreinte énergétique de la commune, suit les questions liées à l'éclairage public et à la gestion des déchets, et assure une veille sur les dispositifs de financement disponibles pour accompagner la transition énergétique du territoire.

Afin de mieux appréhender les enjeux pour la commune, deux analyses ont été menées :

### 1. Analyse des consommations d'eau potable et de leur facturation

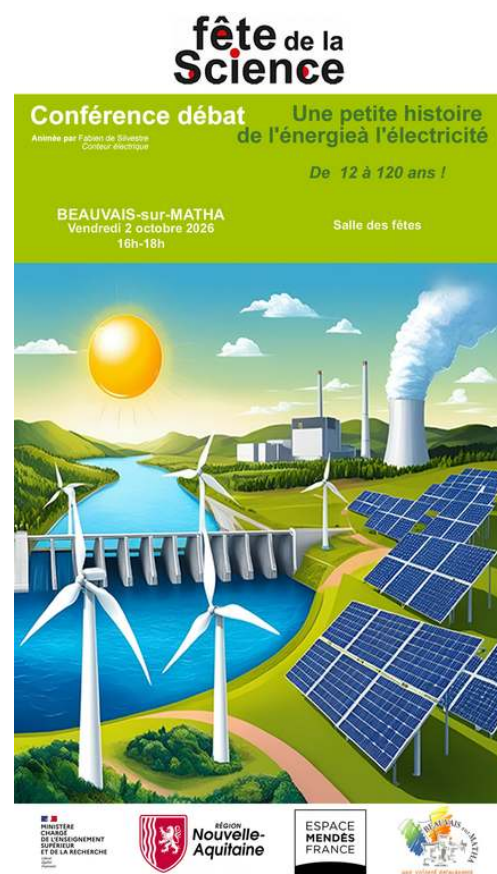
Cette analyse nous a conduits à rencontrer à deux reprises le RESE17 et Eau17, les **24 avril et 17 juin 2026**, afin d'étudier les consommations de la commune et d'identifier d'éventuelles pistes d'optimisation.

Lors de ces réunions, les résultats du diagnostic d'assainissement de la commune ont été présentés.

- La station d'épuration, située route de Bazauges, est suffisamment dimensionnée. Le réseau d'assainissement est globalement en bon état, malgré quelques travaux nécessaires au lotissement de La Guerenne.
- Des échanges seront poursuivis avec le RESE et Eau 17 concernant les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales à La Motte Bourrue et au Petit Chemin du Bois.
- Concernant l'eau potable, les résultats de qualité sont régulièrement affichés en mairie et consultables ici : <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do>

### 2. Analyse des consommations d'électricité

Une analyse des consommations d'électricité des bâtiments communaux et de l'éclairage public a également été engagée. Elle doit permettre d'identifier les principaux postes de consommation et d'envisager des actions visant à réduire les dépenses énergétiques de la commune.



Une conférence / débat "une petite histoire de l'énergie à l'électricité", animée par Fabien de Silvestre, aura lieu le vendredi 6 octobre 2026 de 16h à 18h dans la salle des fêtes de Beauvais-sur-matha

Pour rappel, en 2010, le Conseil municipal avait validé l'aménagement d'un terrain situé au lieu-dit « Bredonnant », d'une superficie totale de 7 746 m<sup>2</sup>. Sept lots sont à bâtir, dont les superficies sont comprises entre 761 m<sup>2</sup> et 892 m<sup>2</sup>, ainsi qu'un espace vert de 443 m<sup>2</sup>.



- Le petit Beauvaisien**  
Septembre 2026 | N° 77



## COMMUNICATION

Responsable : M. Goujeaud. Membres : M. Blanchard, K. Parenteaud, Z. Fontaine, L. Pasquet

Cette commission assure l'ensemble des actions d'information et de communication de la commune, à destination des habitants comme des partenaires extérieurs. Elle pilote la rédaction et la diffusion du Petit Beauvaisien, veille à l'actualisation du site internet communal, participe à l'élaboration du livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants et coordonne les différentes publications officielles de la commune. Elle assure également la gestion des réseaux sociaux municipaux. Enfin, la commission suit les dossiers liés au déploiement de la fibre sur le territoire.

La commission a engagé plusieurs actions afin d'améliorer l'information et les échanges avec les habitants :

- **La (re)publication et (re)diffusion du bulletin municipal « Le Petit Beauvaisien »**, pour partager les actualités, projets et événements de la commune.



- **Un site internet pour notre commune**

Afin de faciliter l'accès à l'information et de renforcer la communication avec les habitants, un site internet officiel de la commune est actuellement en cours d'élaboration. Ce nouvel outil aura vocation à devenir un véritable espace d'information et de proximité, permettant à chacun de retrouver facilement les actualités de la commune, les informations pratiques, les services municipaux, les démarches administratives, ainsi que les différents événements et temps forts de la vie communale.

Pensé pour être accessible à tous et régulièrement actualisé, ce site permettra également de mieux faire connaître les initiatives locales et les projets menés au sein de la commune. Sa mise en ligne est prévue très prochainement. Nous aurons le plaisir de vous en informer dès son ouverture.

- **La préparation d'un livret d'accueil** destiné aux nouveaux habitants, dont la mise en place est prévue prochainement pour permettre de faciliter leur installation et leur découverte de la commune.



## FINANCES ET BUDGET

Responsable : Sandrine Loze. Membres : Isabelle Ferdonnet, Laurent Mesnard, Marie Barret



## CIMETIÈRE

Responsable : Laurette Pasquet. Membres : Marie Barret, Jean-Paul Boinsier, Isabelle Ferdonnet

La commission cimetière assure la gestion administrative et l'entretien du cimetière communal. Elle suit les concessions (attributions, renouvellements et reprises), veille à la mise à jour de l'index et de l'affichage réglementaire, coordonne les travaux de rénovation et d'entretien des espaces et s'assure du respect des obligations légales liées aux lieux de sépulture.

### Remettre les espaces en état

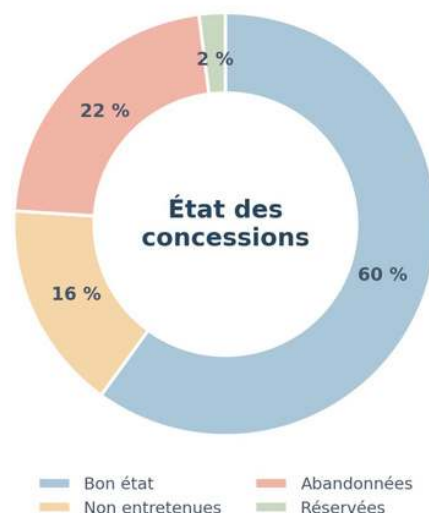
La première intervention de la commission a consisté à tondre les grandes zones herbeuses du cimetière.

Face à l'ampleur des travaux à réaliser dans l'ensemble de la commune, les membres du Conseil municipal se sont également mobilisés sur les différents chantiers.

L'entretien du cimetière est une responsabilité partagée.

La commune entretient les parties qui relèvent de son domaine, mais chaque famille est également invitée à maintenir sa concession afin de contribuer à la qualité générale du site.

Le règlement du cimetière, disponible en mairie et affiché à l'entrée du cimetière, précise les obligations de chacun.



### Tarification des concessions — mise à jour 2026

Dans une volonté d'alignement avec les pratiques actuelles, le Conseil municipal a délibéré et réactualisé la tarification des concessions le 11 juin 2026

| Type de concession               | Voté antérieurement | Réactualisé 2026 | Fourchette de prix en France                                         |
|----------------------------------|---------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Concession sur 15 ans            | —                   | 100 €            | De 100 à 500 € en zone rurale, jusqu'à 1 000 € dans une grande ville |
| Concession sur 30 ans            | 36 €                | 300 €            | Entre 300 et 1 500 €, voire 3 000 € à Paris                          |
| Concession perpétuelle           | 67,50 €             | —                | Plus en pratique depuis 1996 en France                               |
| Caveau d'attente (5 ans maximum) | —                   | 100 €/an         |                                                                      |
| Cavurne sur 30 ans               | 400 € (2016)        | 400 €            | Columbarium 30 ans : 150 à 700 €                                     |
| Dispersion au jardin du souvenir | Gratuite            | Gratuite         | Gratuite ou quelques dizaines d'euros                                |
| Ossuaire (définitif)             | —                   | Gratuit          | En cas de non-renouvellement                                         |

### Un cimetière mieux recensé, pour un suivi plus simple

La commission a entrepris la saisie informatique des personnes inhumées dans les neuf carrés du cimetière, afin de faciliter les recherches par nom ou par date de décès. La prochaine étape sera l'actualisation du plan et de son index.

La commission souhaite également proposer un « Circuit des soldats de la Guerre de 1914-1918 enterrés à Beauvais-sur-Matha ».

# LES ACTUS

## *Les foires de Beauvais-sur-Matha,* dans l'ADN des Beauvaisiens

À Beauvais-sur-Matha, douze foires avaient lieu chaque année, le deuxième lundi de chaque mois. Avant la construction de la ligne de chemin de fer Rouillac-Matha, ces foires étaient très réputées, surtout en juin et en décembre. On y faisait beaucoup de commerce autour des bestiaux, des vins et des eaux-de-vie.

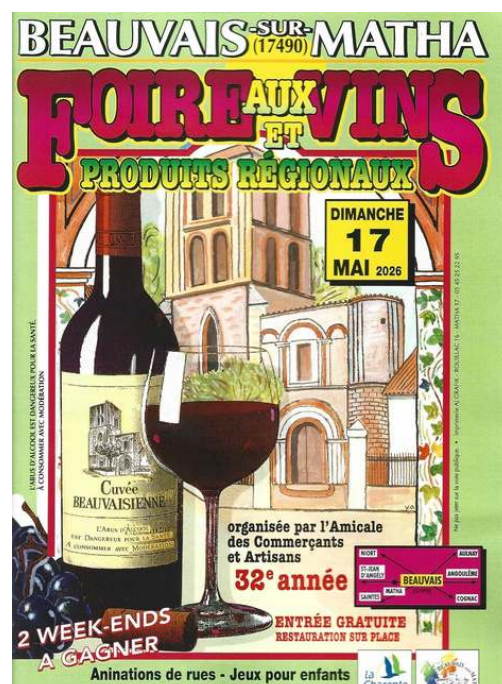


De nombreux marchands — drapiers, merciers, quincailliers — occupaient la grande halle, considérée comme l'une des plus belles du département. Sous les halles, le marché aux grains attirait de nombreux acheteurs, tandis que le champ de foire aux bœufs était souvent plein. On y vendait aussi volailles, œufs, fromages du Poitou et sabots de bois.

Pour accueillir commerçants et visiteurs, le village comptait de nombreuses auberges et une vingtaine de restaurateurs. Des tentes servaient des repas et des rôtisseurs d'anguilles animaient la place.

La foire était aussi un lieu de rencontres. On y croisait notamment Monsieur Francillon Mellier, surnommé le « marchand de galants ». Il vivait à la Pinelle et connaissait tous les jeunes gens et jeunes filles, bons à marier, des bourgs avoisinants. Il présentait souvent les jeunes filles un peu timides aux jeunes gens intéressés qui essayaient de se faire promettre un quadrille pour le bal du soir qui, en hiver, se tenait à Gourvillelette.

**Aujourd'hui, l'esprit des foires continue de vivre à Beauvais-sur-Matha grâce à la foire aux vins et à la foire aux plants et plantes organisée par Violette Fleuriste.**



# La foire aux vins 2026

32<sup>e</sup> année



Résumé du discours du maire ?

La commune tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'**Amicale des Commerçants et Artisans** pour l'organisation de cette 32<sup>e</sup> Foire aux Vins, rendez-vous désormais incontournable de notre territoire. Grâce à leur engagement, cet événement continue d'animer notre commune et de rassembler habitants, visiteurs et exposants dans une ambiance conviviale.

Merci à son président, **Stéphane Pasquet**, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement.

Un grand merci également à la cinquantaine de **bénévoles** présents avant, pendant et après la manifestation. De l'installation des tivolis et des stands jusqu'au démontage, leur aide précieuse contribue chaque année au succès de cette belle fête communale.



# Cérémonie du 8 mai 2026

Commémorative du 8 mai 1945



Le vendredi 8 mai 2026 a eu lieu la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Ce moment de recueillement a permis de rendre hommage aux soldats, aux résistants et à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale. Cette cérémonie rappelle l'importance du devoir de mémoire ainsi que les valeurs de paix, de liberté et de solidarité transmises aux générations futures.

Les participants se sont réunis devant la mairie avant de rejoindre en cortège le monument aux morts, lieu où s'est déroulée la cérémonie commémorative.

À l'issue de cet hommage, la municipalité a convié chacun à un vin d'honneur dans la salle des fêtes, dans un moment de convivialité et d'échange.

La commune remercie chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur hommage et leur participation à cette commémoration.



# Fête Nationale du 14 juillet

Au bois de la Chape



À l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, la municipalité a organisé un moment convivial au Bois de la Chape, autour d'un **pique-nique partagé et en musique** grâce à la présence du groupe local " ". La mairie a eu le plaisir d'offrir l'apéritif ainsi que le dessert, avec de délicieuses tartes aux fraises préparées par la boulangerie de Beauvais.

La soirée s'est ensuite poursuivie, pour ceux qui le souhaitaient, avec la diffusion sur écran et vidéoprojecteur de la **demi-finale de la Coupe du monde** opposant la France à l'Espagne. Une belle façon de prolonger cette journée festive et de partager ensemble un moment de convivialité et de soutien aux Bleus.



# Une collecte exceptionnelle

## Face aux incendies en Gironde

Face aux méga-feux qui ont durement touché la Gironde au cours du mois de juillet, l'**Amicale des sapeurs-pompiers** de Beauvais-sur-Matha s'est mobilisée en organisant une collecte exceptionnelle de dons en faveur des personnes victimes des incendies, ainsi que des sapeurs-pompiers engagés dans la lutte contre les feux.

Cette initiative a suscité une grande générosité et une belle mobilisation, permettant d'apporter un soutien aux personnes ayant dû quitter leur domicile, parfois confrontées à la perte de leur habitation, ainsi qu'aux nombreux soldats du feu mobilisés pour protéger les populations et leurs biens.

La municipalité tient à **remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé** à cette collecte, pour leur générosité et leur solidarité, ainsi que l'**Amicale des sapeurs-pompiers** pour cette initiative et pour son engagement et son dévouement au service de tous.

### APPEL À SOLIDARITÉ

avec les sinistrés de **GIRONDE**

par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Beauvais-sur-Matha

*Ensemble, soyons solidaires!*

**TOUS LES SOIRS**  
de 17h à 19h

**PLUS MARDI MATIN**  
PENDANT LE MARCHÉ  
de 10h à 12h30

**COLLECTE EXCEPTIONNELLE**

*Merci pour votre générosité!*

### PRODUITS RECHERCHÉS

#### BESOINS PRIORITAIRES

- Boissons (eau, boissons sucrées)
- Lampes torches – Lampes sur pied avec piles
- Brosses à dents enfants
- Couverts, assiettes et gobelets jetables
- Draps
- Produits alimentaires secs (ex : chips, madeleines, cakes, biscuits petits déjeuners, confitures, gâteaux, café, thé, sucre, nourriture bébé)
- Produits d'hygiène bébé (couches tailles 1, 7 et 8)
- Produits d'hygiène personnes âgées (couches et alèses)
- Réhausseur siège auto – Sacs de couchage
- Serviettes de douche – Multiprises – Rallonges
- Serviettes de toilettes – Couverts jetables
- Assiettes jetables – Gobelets
- Couvertures / plaids / couvertures de survie
- Couverts en métal – Sac de couchage
- Lits de camps – Tables et chaises de camping

#### AUTRES BESOINS

- Animaux : cage, laisse, gamelle, croquettes chiens et chats, litière
- Couches, lingettes, biberons, lait infantile
- Eau gélifiée, purées, compotes, yaourts pour les personnes âgées
- DENRÉES ALIMENTAIRES NON PÉRISSABLES**
- Feuilles, coloriage, crayons de couleur enfants
- Livres, magazines (pas seulement pour les enfants)
- Masques de nuit, bouchons d'oreille
- Multiprises, rallonges électriques
- Produits d'hygiène (gel douche, savons, protections féminines)
- Serviettes de toilette
- Torchons
- Vaisselle jetable (couverts, assiettes, verres)
- Vêtements propres (toutes tailles, adultes et enfants)
- Linge de maison, serviettes de toilette, draps, etc.



**LIEU DE DÉPÔT**  
Caserne des pompiers  
de Beauvais-sur-Matha  
9 rue des Marronniers



**RENSEIGNEMENTS**  
**06 48 13 93 84**

*Merci pour votre solidarité! ❤️*



# PAGES DE LIAISON

## Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

La chasse est un loisir qui se pratique dans la nature. Cette même nature est partagée avec de nombreux autres usagers dans le respect de tous et surtout de celle-ci. Trop de gens la prennent pour une poubelle. De nombreux détritus jonchent le sol.

Un petit mot sur la saison de chasse écoulée : Ouverture en septembre pour les petits gibiers, mi-octobre, début des battues. Lors de ces battues que ce soit chevreuils ou sangliers nous nous sommes efforcés de rappeler et d'insister sur les règles de sécurité et sanitaires.

Fin mars la saison s'est achevée après un banquet de chasse le 4 avril. « Soirée festive » Maintenant il est temps de songer à l'entretien du territoire. Remise en état d'abreuvoirs et d'égrainoirs, non seulement pour les gibiers mais aussi pour tous les animaux. Nous restons vigilants aux différents points d'eau mis en place sur notre territoire.

## MANIFESTATIONS

L'ACCA se porte bien, avec un bureau dynamique, le soutien précieux de nos femmes et de quelques bénévoles. Cette équipe nous permet d'organiser plusieurs manifestations festives : un sanglier à la broche en août, un repas cagouilles en octobre, puis notre traditionnel banquet de chasse en mars, qui clôture une saison bien remplie.

**L'ACCA vous souhaite un été agréable avec de nombreuses manifestations qui vont agrémenter notre village, donc profitez-en bien.**

**L'ACCA vous souhaite une bonne lecture avec les salutations de la St Hubert**

## ABC (Amicale Beauvais Cressé) – Entente de foot jeune avec Verdille

L'amicale Beauvais Cressé (ABC) et l'entente de foot jeune avec le club de Verdille ont clôturé une saison réussie. Malgré un calendrier des compétitions parfois difficile à concilier, notamment pour l'école de foot et les U11, l'entente a proposé du football dans presque toutes les catégories d'âge, à l'exception des U13.

Sur le plan financier, l'équilibre budgétaire a été atteint grâce à l'investissement de tous les dirigeants et bénévoles, ainsi qu'au soutien technique et financier de la mairie de Beauvais-sur-Matha, que le club tient à remercier chaleureusement.

Pour la saison prochaine, l'objectif est de maintenir un nombre stable de licenciés et de continuer à proposer du football au plus près des habitants, autour du RPI de Beauvais-sur-Matha, du village sos enfants et des environs.

Nouveauté pour la saison prochaine : un groupe d'anciens joueurs de l'ABC souhaite relancer une équipe de foot loisirs seniors à 8. L'ABC soutient pleinement cette initiative et apportera son aide au projet. Le rendez-vous est donné à tous et toutes en septembre pour une nouvelle saison, avec l'espoir de réunir à nouveau toutes les catégories jeunes.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook) ou à contacter directement le président du club.



**Le président, Jean-Christophe Fontenaud. [0681756053](tel:0681756053)**

## **L'APE (Association des Parents d'Élèves) La Récré**

L'APE la Récré est une association à but non lucratif menant des projets tout au long de l'année scolaire dans l'objectif de participer financièrement aux sorties scolaires à finalité pédagogique programmées par les enseignants(es), de proposer des spectacles ou animations aux enfants (kermesse, fête de l'école...) ou encore de leur offrir des cadeaux (divers achats pour la garderie ou livres à Noël par exemple).

Le bureau de l'association est composé exclusivement de parents d'élèves qui sont bénévoles et dont les rôles (Président, Secrétaire, Trésorier, ...) sont discutés et répartis à chaque Assemblée Générale. Celle-ci se déroulant courant septembre/octobre de chaque année. Cette assemblée nous permet également de faire un point sur les projets de l'année scolaire écoulée et de planifier ceux à venir.

En dehors de la composition du bureau, l'APE a besoin du maximum de bénévoles actifs afin de mener à bien l'ensemble de ces projets. Elle encourage donc les familles à se mobiliser et que chacun donne un peu de son temps pour la participation aux événements.

Œuvrer pour contribuer à l'accompagnement et l'épanouissement de nos enfants est le moteur commun à chaque bénévole et permet d'autant plus de créer du lien social si important et essentiel de nos jours.

### **Retrouvez-nous lors de notre prochaine Assemblée Générale**

**le vendredi 25 septembre 2026 à 19h à la salle des fêtes de Beauvais-sur-Matha.**

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Déborah VALENTIN, Présidente, au 07.44.44.42.70 ou par mail à [larecre.ape.beauvaissurmatha@gmail.com](mailto:larecre.ape.beauvaissurmatha@gmail.com).



## **THEATRE 17**

THEATRE 17 est une troupe de théâtre basée à Beauvais-sur-Matha, fondée en 2019 par Les Smith, arrivé d'Angleterre pour s'installer dans le village en 2014.

La première représentation de THEATRE 17, reportée depuis 2020 en raison de la pandémie de Covid, a eu lieu à la salle Pierre Favreau en novembre 2022. La pièce, intitulée « The Tasting » (La Dégustation), a été écrite par Les. Elle raconte l'histoire de deux touristes anglais en vacances dans le sud-ouest de la France qui se rendent à une séance de dégustation dans une distillerie de cognac locale. Les choses ne se passent pas tout à fait comme prévu et la vie de chacun prend une tournure inattendue.

Nous organisons des lectures de pièces chaque mois. Celles-ci se déroulent en anglais, mais si vous avez quelques notions d'anglais et souhaitez les améliorer, ces lectures constituent un moyen agréable d'y parvenir.

Théâtre 17 recherche de nouveaux membres — anglophones comme francophones — intéressés par le théâtre et la scène, pour nous aider à nous développer. Une expérience théâtrale préalable est un atout, mais n'est pas indispensable ; l'enthousiasme est tout aussi apprécié et bienvenu. À terme, l'objectif est de former une troupe franco-britannique jouant régulièrement des pièces aussi bien en anglais qu'en français.

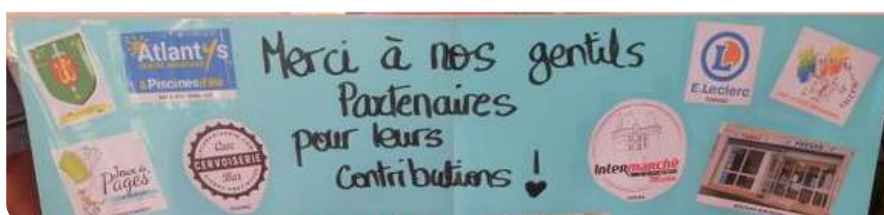
**Contact : Les ou Lynda Smith**

**05 46 26 42 08 / mail : [info@theatre17.com](mailto:info@theatre17.com)**

**Facebook : <https://www.facebook.com/groups/theatre17cm>**



AUTRES PHOTOS ASSOS

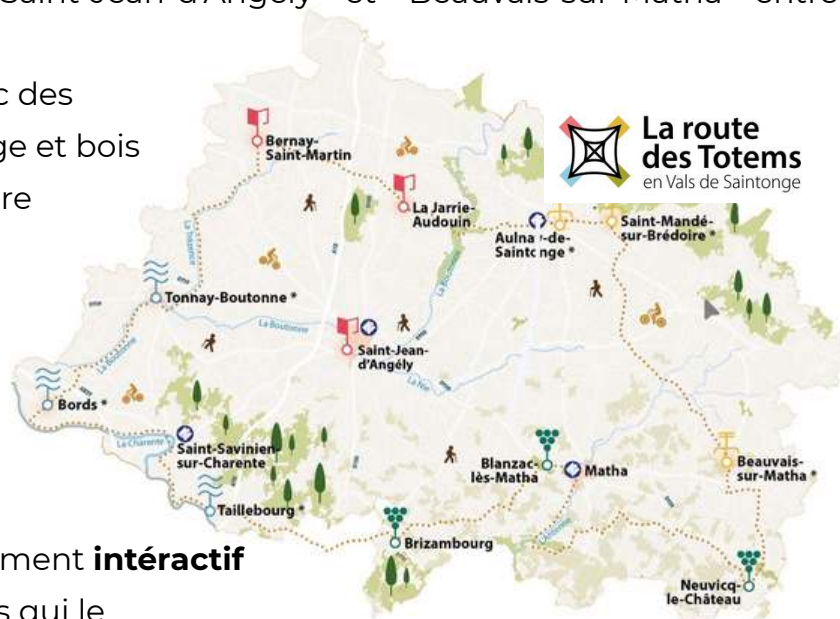


# CDC VALS DE SAINTONGE

## *La route des Totems*

Douze installations artistiques ont été inaugurées à Brizambourg, Blanzac-lès-Matha, Neuvicq-le-Château, Bernay-Saint-Martin, La Jarrie-Audouin, Aulnay-de-Saintonge, Saint-Mandé-sur-Brédoire, Taillebourg, Saint-Jean-d'Angély et Beauvais-sur-Matha entre octobre 2025 et mai 2026.

Ces mobiliers extérieurs, conçus avec des matériaux locaux (pierre de Saintonge et bois de châtaignier), incarnent la rencontre entre art, patrimoine et innovation numérique. Grâce aux **QR codes** présents sur les totems, les visiteurs peuvent accéder à des informations pratiques en lien avec les lieux, services et activités à proximité. Chaque totem est également **interactif** et permet de jouer avec les éléments qui le composent. Ces totems forment la Route des Totems, dessinant un parcours de randonnée. Le 28 mai 2026 a eu lieu, devant le centre de loisirs, l'inauguration du « **Totem de la Tourelle** », installé à Beauvais-sur-Matha. Protégés de la canicule sous un arbre centenaire, une cinquantaine d'enfants ont pu échanger avec les créateurs du projet. Maxime Goujeaud, premier adjoint de la commune, a dévoilé le QR code du totem.



## *Infos diverses*

---

### **Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale :**

Conformément au principe de pluralisme de l'expression municipale, les élus n'appartenant pas à la majorité disposent d'un espace d'expression dans le bulletin municipal. Pour ce numéro, aucun texte n'a été transmis.

